

# **AEROPORTS DU CAMEROUN SA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 07/06/2021 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les deux faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;

– Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc'

Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce n° 5 du DAO) et le devis quantitatif et estimatif.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ cent millions (100 000 000) F CFA TTC par an.

### **4. Délai de livraison**

La durée d'exécution des prestations est de vingt-quatre (24) mois, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

### **5. Allotissement**

Les prestations ne sont pas subdivisées en un lot.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces (supérieures à 15 000 m<sup>2</sup>).

### **7. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2021, Ligne62412000.

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104,

sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA dans le compte intitulé « CAS ' ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

### **Visite du site**

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le 26/05/2021 à partir de 11 heures, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard **le 07/06/2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2021 DU  
07/06/2021  
RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE  
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA.

### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier

administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 07/06/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **1 Critères éliminatoires**

a) Dossier administratif incomplet (confère RPA0, enveloppe administrative page 31) ;

b) Dossier financier incomplet (confère RPA0, enveloppe administrative page 32) ;

c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier administratif) ;

d) Une note technique inférieure à dix-sept (17) oui pour

l'ensemble des critères essentiels ;

e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

f) Absence de preuve de détention d'une autolaveuse autoportée en possession ou en location ;

g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;

h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;

i) Antécédents avec ADC S.A dans l'exécution de marchés antérieurs.

## **2 Critères essentiels**

1) Références en prestations similaires : oui/non

2) Moyens matériels : oui/non

3) Qualité du personnel : oui/non

4) Note méthodologique : oui/non

5) Capacité financière : oui/non

6) Attestation de visite de site oui/non

7) Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non

8) Présentation de l'offre : oui/non

## **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

## **17. Renseignements complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;

**Numéro vert CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 04 Mai 2021  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
OWONA ASSOUMOU Thomas

[Télécharger le DAO](#)